Le peuple et la constitution sous la V eme Republique en Fra

Par **sistadream**, le **14/06/2007** à **16:17**

Je viens de passer mes examen.J'aurais souhaité savoir ce que vous pensez de mon plan.(je suis en premiere année)Je met les idées rapidement,c'est juste pour savoir si je ne suis pas completement a coté du sujet.
I) la constitution,proche du peuple
A)garantie des droits
B)intervention par l'article 11,referendum
exemple de 1962

II) cependant le peuple ecarté par le pouvoir legislatif et le pouvoir executif
A) l'impossible saisine du conseil constitutionnel
(membre du conseil,ceux qui peuvent le saisir....)
B)Le peuple ecarté de la modification de la constitution
article 89

J me doute que ce n'est pas top,mais est si grave que cela???
Nous devions rediger l'introduction et faire un plan detaillé,c'était un exercice de methodologie juridique.

Par **akhela**, le **14/06/2007** à **18:08**

il manque quelques points importants : la Constitution de 1958 a été adopté par référendum populaire, les articles 2 et 3 également ("Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple" art 2 al5 et "la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum" art 3 al1).
ça c'était pour ton I, ton II est pas mal. L'idée du plan est original pour le sujet je trouve (enfin j'y avais pas pensé), mais le contenu de ton I est un peu faible.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés